

# Le Bulletin de l'ARTS



Bulletin de l'Association des Retraités du Ministère du Travail et du Ministère de la Santé



Bonjour à toutes et à tous

Ça y est, nous voici parcourant les mois du solstice d'été. Malgré une entrée en matière orageuse et caniculaire cette période de l'année nous laisse espérer des perspectives ensoleillées pour ceux qui partiront en vacances et ceux qui resteront chez eux à « cultiver leur jardin »!

Bon la conjoncture étant ce qu'elle est, pour en profiter pleinement il faudra garder le moral bien accroché et rester, est-ce possible, sourd aux échos des crises multiples qui secouent notre monde soudainement instable et commencent à affecter notre quotidien.

Contre vents et marées l'ARTS continue, et de mieux en mieux, à tirer son épingle du jeu. Vous verrez en page intérieure dans le compte rendu du conseil d'administration et de l'assemblée générale qui se sont tenus le 17 mai 2022 les progrès réalisés un peu plus chaque année dans le travail accompli pour vous donner satisfaction. Des subventions et des dons en augmentation ; des comptes équilibrés et positifs, un renforcement et une modernisation des moyens de contacts, de communication et de gestion avec la construction du site internet de l'ARTS, une nouvelle délégation en Ile de France.

Il reste néanmoins des zones d'ombre dont il faut que tout à chacun mesure bien la réalité : la stagnation des adhésions, la difficulté de faire rentrer les cotisations en temps et en heure, le déploiement des énergies pour organiser des activités qui reposent toujours un peu sur les mêmes personnes.

Nous sommes tous concernés et pas seulement ceux que vous avez désignés comme responsables au plan national et régional et qui s'investissent sans compter. Il faut que chaque adhérent se sente concerné par le devenir de l'association en collaborant à sa bonne marche. Trop peu d'adhérents participent aux assemblées générales alors que c'est l'occasion de partager ses idées, ses envies, ses attentes. Solidarité, partage et entraide doivent rester des valeurs qui j'en suis convaincu, nous animent toutes et tous. Bientôt avec le site internet nous allons multiplier les opportunités d'ouverture et d'échanges entre nous. Là encore il faudra mobiliser la part de bonne volonté que chacun a en soi. Nous allons y arriver !!

Je vous souhaite un bel été.

Le Président, Gérard Gonzalez

# 17 MAI 2022 : RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



## Le rapport des commissaires sur la gestion 2021

Le commissaire aux comptes a approuvé sans réserve les comptes après examen des pièces justificatives présentées, notant que la politique sociale en direction des catégories B et C (et les tarifs préférentiels pratiqués) demeure la ligne constante de l'association, et que les circonstances sanitaires n'ont pas permis de sorties.

Le conseil d'administration donne à l'unanimité quitus de la gestion 2021.



## Le compte financier 2021 :

La situation financière reste satisfaisante. L'excédent enregistré en 2021 de 5114,26 € est lié à la faible activité de l'ARTS du fait de la conjoncture COVID. La subvention

des ministères sociaux et le don de la MGAS ont été de 7000€ et 3000€. Les disponibilités mobilisables au 31/12/2021, s'élèvent à plus de 92000€.

Le compte financier 2021 et le rapport d'activité 2021 sont adoptés à l'unanimité.

**Le budget prévisionnel pour 2022 est adopté à l'unanimité** par l'Assemblée générale après avoir été approuvé par le Conseil d'administration en Novembre dernier.

## L'activité 2021 :

Au 31/12/2021, le nombre total d'adhérents est de 604. Pour tenter de freiner la baisse du nombre des adhérents, il a été mis en place, avec le Secrétariat Général des ministères sociaux, une procédure de mise en contact : un courrier est adressé à tout agent de l'administration centrale et des services déconcentrés faisant valoir ses droits à la retraite pour signaler l'existence de l'ARTS ; s'il donne son accord pour que soient communiquées ses coordonnées, elles sont transmises par le S.G ; en retour l'ARTS lui adresse le dernier bulletin, la plaquette de présentation et un bulletin d'adhésion avec un mot du Président. La centaine de contacts pris par de nouveaux retraités a débouché sur une douzaine d'adhésions.

L'activité des Délégations régionales : activités culturelles et sorties ont encore cette année été fortement perturbées par l'épidémie. D'où la faible consommation des crédits inscrits sur ce compte. Certaines délégations régionales (Rhône-Alpes, PACA, Bourgogne) ont toutefois fait remonter leur maigre bilan. Il est consultable.

## L'activité du siège national :

Le bureau de l'ARTS a pu se réunir au cours de l'année 2021, à des fréquences irrégulières en raison des perturbations liées au COVID. Malgré tout, des dossiers ont avancé en 2021 :

- Actualisation du fichier adhérents : rappel aux délégations de transmettre en temps réel au siège les mouvements d'adhérents, changements de coordonnées, et mentionner l'adresse de messagerie utile dans la perspective du site WEB.
- Pérennisation de l'augmentation de la subvention ministérielle et confirmation de l'accord passé avec la MGAS pour une coopération régulière avec l'attribution d'une aide financière.
- Actualisation de la page intranet de l'ARTS sur le site ministériel « PACO » ou figure désormais le bulletin trimestriel de l'association consultable par l'ensemble des agents des ministères sociaux.

**Deux réunions du CA (22 juin et 16 novembre) et une consultation écrite de l'AG** organisées en 2021. Ont notamment été approuvés la création de la délégation régionale Ile de France et les conclusions de l'AUDIT de l'ARTS.



## La communication :

- Le bulletin de l'association a été publié chaque trimestre à la satisfaction des adhérents. Il a évolué dans sa présentation pour être plus attractif. C'est un vecteur essentiel de lien avec les adhérents, notamment ceux qui ne sont pas rattachés à une délégation régionale.
- L'ARTS a participé au salon des associations organisé par les ministères sociaux.
- Le « logo ARTS » figure sur la plupart des documents produits. A adopter par les délégations régionales.
- Des rencontres au moins une fois par trimestre avec le S.G des ministères sociaux qui apporte une aide pour intéresser de nouveaux adhérents et rechercher des moyens de contacts avec les administrations déconcentrées de la Santé, du Travail et des Solidarités.
- Relations avec la CNR et la CFR : aucun contact significatif en 2021. Une décision sera prise au

prochain CA quant à l'éventuelle sortie de ces organisations.

- Les comités départementaux Citoyenneté et Autonomie (CDCA) : R. Simon et M. Salmain participent à ces instances. La MGAS : des contacts réguliers sont établis.

### Organisation de la délégation Ile de France :

Une AG a élu un bureau dont N. BIGENI Présidente, Marie-France GIMEL Secrétaire générale, Jean-Pierre DANET trésorier, et 6 autres membres. Reste à écrire un règlement intérieur, et faire adopter les statuts par les adhérents en vue de validation par la préfecture.

### Point 6 : Information et approbation du site Web

Un outil incontournable pour la visibilité et la gestion d'une association. Le site WEB : [www.ARTS.assoconnect.com](http://www.ARTS.assoconnect.com) permettra au grand public, adhérents potentiels et interlocuteurs de l'ARTS d'être en lien direct avec nos

informations. Il permettra avec un accès sécurisé de gérer adhérents, adhésions, cotisations, comptabilité et facilitera les relations directes entre et avec les adhérents.

L'ARTS a pris contact avec des organismes spécialisés dans l'offre de prestations aux responsables associatifs. La proposition retenue : celle d'Assonnect dont l'outil est utilisé par plus de 20 000 associations pour sa facilité d'accès et d'utilisation, sa convivialité, son interopérabilité entre les progiciels installés sur le site, sa sécurisation des données hébergées en France et son prix (abonnement d'un peu plus de 1000 € par an).

Le président invite les membres du conseil à visiter la maquette du site de l'ARTS dont l'architecture a été déjà structurée avec les pages et les menus, les connections possibles (grand public, adhérents, administrateurs).

La création du site web de l'ARTS a été approuvée à l'unanimité.

## ENVIRONNEMENT



### Les forêts pour aider à sortir des crises que le monde traverse...

Les multiples crises auxquelles le monde est confronté (Covid-19, conflits, crise climatique et perte de biodiversité) entraînent des effets dont les forêts peuvent nous aider à nous relever, mais il faudrait pour cela intensifier certaines actions, estime la FAO.

Trois solutions : stopper la déforestation et restaurer les terres dégradées ; développer l'agroforesterie avec un couvert arboré permettant de relancer la productivité agricole ; utiliser les forêts sur un mode durable et créer des chaînes de valeur respectueuses de l'environnement permettant de préserver la biodiversité, d'assurer le bien-être humain et de dégager des revenus, en particulier pour les populations rurales. Selon une estimation, la somme des financements des solutions forestières doit être triplée d'ici à 2030, quadruplée d'ici à 2050, pour que le monde atteigne les objectifs de neutralité en matière de climat, de biodiversité et de dégradation des terres.

ONU 3 Mai 2022

### 17 600 tonnes de médicaments jetés en France

En France les ménages auraient jeté 17 600 tonnes de médicaments non utilisés ou périmés en 2018, selon l'OCDE, soit 260 gr par habitant. Comprimés et gélules, crèmes et pommades sont souvent jetés avec les déchets ménagers, alors que les liquides sont vidés dans les éviers et toilettes. Dans ce dernier cas, le risque est celui d'une pollution des systèmes aquatiques, et en conséquence une mortalité accrue des espèces aquatiques. Mais l'espèce humaine est aussi exposée aux résidus pharmaceutiques lors de la consommation d'eau ou d'ingestion de végétaux, poissons, produits laitiers et viande. Ce danger est lié à un défaut de conception des stations d'épuration. Une réponse reposerait sur des dispositifs de collecte séparés. Parmi les pays de l'OCDE, la France est parmi ceux qui affichent des ratios de collecte élevés grâce aux points de collecte dans les officines.

*D'après Décision Santé Stratégie 12 05 22*



## ENVIRONNEMENT

### Inde et Pakistan : des températures mortelles et des oiseaux qui tombent par milliers

L'Inde et le Pakistan sont en train de vivre leur pire canicule jamais enregistrée : 46,5°C le 11 mai 2022 au Rajasthan occidental, 43-46°C dans la majeure partie du Rajasthan. Dans certaines régions du Pakistan, on prévoyait 45-47°, et même des extrêmes de 47-49° au Balochistan.

Avril 2022 a été le mois d'avril le plus chaud des 122 dernières années en Inde, et des 61 dernières années au Pakistan. La vague de chaleur de mai 2022 aurait tué au moins 25 personnes en Inde et 65 personnes au Pakistan (décès officiellement comptabilisés imputés à la canicule).

Celle-ci a aussi un impact sur les oiseaux. À Ahmedabad, on a recueilli tous les jours des dizaines d'oiseaux déshydratés tombés du ciel. Le phénomène n'est pas nouveau, mais en 2022, le nombre d'oiseaux recueillis est supérieur à la moyenne de 10 % environ.

Le gouvernement indien ne reconnaît pas les canicules en tant que menace majeure à la vie humaine. Mais la dépendance du pays vis-à-vis du charbon, a des effets délétères en périodes de canicule. Le recours majoré à la climatisation fait augmenter la consommation d'électricité, elle-même cause du besoin en charbon... dont l'extraction et le brûlage ne font qu'aggraver le réchauffement climatique.

*D'après consoGlobe 13 05 2022*

### Les infractions à l'environnement en hausse depuis 2016

Pollution, incendies, actes contre les animaux... le ministère de l'Intérieur a publié un premier état des lieux : les infractions à l'environnement ont augmenté de 7% en France de 2016 à 2021.

En 2021, les services de police et de gendarmerie ont enregistré 31 400 infractions à l'environnement (+ 7% par rapport à 2016), et + 1,3% en moyenne par an. La moitié des atteintes à l'environnement portent sur l'exploitation illégale de forêts ou de mines et la réglementation sur la chasse ou la pêche.

Viennent ensuite les actes contre les animaux (un tiers), puis le non-respect des règles de prévention en matière d'incendies, pollution, substances dangereuses nucléaires et chimiques, ou installations classées pour la protection de l'environnement. Les actes de pollution, le transport ou déversement de déchets, le commerce ou la détention d'espèces protégées approchent 10%, ainsi que ceux liés aux déchets (+63%).

Deux tiers des infractions ont donné lieu à des contraventions (jusqu'à 750 euros d'amende), les autres traitées comme des délits.

La plupart des atteintes environnementales se concentrent dans des espaces naturels (forêt, rivière, parc national...), d'où le plus fort taux d'infractions dans les communes rurales. C'est en Guyane, avec l'exploitation illégale de mines, que le taux d'infractions est le plus élevé, puis en Corse pour infractions aux règles de prévention des incendies et aux exploitations de forêts illégales.

*D'après Vie publique n=535*

## SOCIÉTÉ

### Crise sanitaire : quel impact sur les travailleurs sociaux ?

Au pic de la crise sanitaire, près de 4 millions de personnes étaient en situation de vulnérabilité. Pour y répondre, 1,3 million de professionnels et bénévoles de l'intervention sociale ont été mobilisés. Une enquête du Crédoc alerte sur la fragilité du secteur où 64 000 postes sont aujourd'hui vacants.

Face à la crise, les travailleurs sociaux ont mutualisé des moyens pour répondre aux besoins cumulés en hébergement, en alimentation et en santé. Pour cela, ils ont bénéficié de l'aide de services de l'État, des ARS et des collectivités, recourant à de nouvelles pratiques collaboratives.

La crise a beaucoup affecté les 18-24 ans dont le risque de pauvreté a doublé en quarante ans. On fait état d'une hausse de 4% de leur fréquentation des centres

alimentaires (8% pour les étudiants).

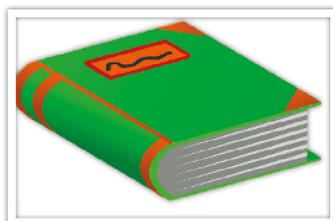
L'enquête relève les changements dans les modalités d'intervention des travailleurs sociaux :

- des modes d'action moins «formels», en période de confinement, via les réseaux sociaux (groupes de parole) ou initiatives sur le terrain (maraudes, distributions de repas,...)
- des aides pour les démarches administratives en ligne
- une plus grande anticipation des besoins en recentrant l'action sur l'humain.

À la lumière de cette crise, l'étude plaide pour une meilleure reconnaissance du métier de travailleur social qui doit passer par une revalorisation salariale. Là, les décisions prises après la conférence des métiers et de l'accompagnement social et médico-social tenue

en février 2022 sont saluées, soit la proposition d'une convention collective nationale unique des métiers de l'accompagnement du social et du médico-social à négocier à l'horizon 2024 et à laquelle l'État consacrerait 500 millions d'euros/an, et l'extension aux travailleurs sociaux, de la prime Ségur, initialement destinée aux seuls soignants.

*D'après Vie publique 27 Avril 2022*



## Illettrisme : pour une meilleure détection au cours de la scolarité

D'après une mission de l'Inspection générale de l'éducation, l'illettrisme - défini comme « situation

de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne, et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples » - concerne encore une part importante de la population.

Les évaluations du phénomène : en 2012, pour l'Insee 7% de la population, contre 3,6% en 1945 ; en 2020 dans le cadre de la Journée défense citoyenneté 4,6% des jeunes de 16 à 25 ans.

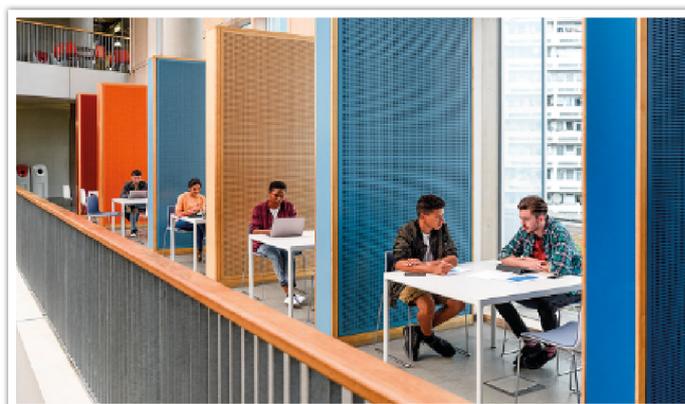
Des inégalités : 12% des jeunes de Seine Saint Denis ont des difficultés de lecture, et les données de l'Outre-mer sont parfois bien plus inquiétantes, 46,6% des jeunes en Guyane et 71,1% à Mayotte ont une compréhension très faible en lecture contre 9,5% sur l'ensemble du territoire. Dans les quartiers de la politique de la ville, le taux d'illettrisme est deux fois plus fort que le taux moyen.

Pour le rapport, les causes relèvent de défauts de la politique menée :

- l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme intervient, mais son champ se limite aux adultes
- de la maternelle au lycée, la fragilisation progressive des élèves entraîne une relégation scolaire. Les élèves en difficulté sont majoritairement dirigés vers les lycées professionnels.

Un paradoxe : le phénomène est de mieux en mieux connu mais sa détection individuelle est plutôt inopérante. « De la maternelle - voire avant - jusqu'en 3e, des alertes sont ignorées, des seuils mal négociés, des apprentissages essentiels manqués, creusant d'année en année des écarts devenus irréversibles ».

Il s'agit donc d'adopter des « mesures-réflexes » et réagir au plus près des élèves : renforcer la formation des enseignants, détecter et alerter au plus tôt, y compris



au stade préscolaire, en instaurant immédiatement des « gestes pédagogiques » adaptés.

*D'après Vie publique 27 Mai 2022*

## Quel avenir pour les bibliothèques ?

La part de la population inscrite en bibliothèque a baissé de 21 % à 15 % de 1997 à 2018, selon les enquêtes du ministère de la Culture. Après une progression liée à l'augmentation du nombre de sites et au prêt de supports audio et vidéo, les bibliothèques sont aujourd'hui en nette désaffection.

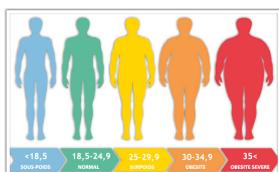
La diffusion en streaming sur Internet réduit l'intérêt de l'emprunt de livres, surtout chez les plus jeunes. La part des 15-19 ans inscrits en bibliothèque a régressé de 40 % à 20 % en vingt ans. Et la crise du Covid-19 a éloigné le public des lieux culturels en général.

Pourtant, certaines bibliothèques, devenues médiathèques, se sont modernisées, organisant par exemple plus de manifestations. L'élévation du niveau de diplôme favorise la fréquentation à long terme. Les bibliothèques deviennent lieu d'étude, et la fréquentation baisse moins que l'inscription.

Le passage à l'inscription payante n'a pas été favorable. Il est encore difficile de dire quel sera l'impact de la numérisation : va-t-on vers des bibliothèques accessibles en ligne comme souvent en université ? Ou l'objet livre lui-même est-il remis en cause à plus long terme ?

Les bibliothèques vont devoir continuer à se moderniser ; devenir des points d'accès au savoir, avec des ressources diversifiées. Mais aussi (comme d'autres lieux culturels) s'ouvrir à de nouveaux publics, reconquérir les jeunes en renforçant les liens avec le milieu scolaire, les catégories sociales éloignées de ces établissements. En 2018, 12 % des non-diplômés fréquentaient une bibliothèque, trois fois moins que les diplômés de l'enseignement supérieur.

*Centre d'observation de la société lettre d'info Juin 2022*



## L'obésité bientôt premier risque de cancer évitable en Europe ?

En Europe, près de deux adultes sur 3 et 1 enfant sur 3 souffrent de surpoids ou d'obésité, et cela continue d'augmenter, selon l'OMS.

Le surpoids et l'obésité sont source de risques : au quatrième rang, après l'hypertension artérielle, les risques alimentaires et le tabac. Associée à diverses maladies, notamment les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2 et le cancer, l'obésité devrait dépasser le tabagisme comme principal facteur de risque de cancer évitable en Europe dans les temps proches.

Mais l'obésité est aussi une maladie à prendre en charge en tant que telle, et on sait qu'avec le surpoids elle est à l'origine de plus de 1,3 million de décès dans le monde chaque année.

Les niveaux de prévalence sont plus importants dans les pays à revenu élevé, surtout chez les hommes. Les inégalités face à l'éducation accentuent le problème, la prévalence de l'obésité étant plus forte chez les personnes ayant un faible niveau d'instruction.

La pandémie de COVID a pesé là-aussi : les patients souffrant d'obésité craignent plus les complications lourdes ; et l'augmentation de la sédentarité et la consommation d'aliments nuisibles pour la santé ont encore accru les risques.

Parmi les actions politiques à mener, les restrictions à imposer au marketing des aliments nuisibles pour la santé des enfants, la taxation des boissons sucrées et l'amélioration de la prise en charge sanitaire.

*D'après ONU 3 Mai 2022*

## La pollution de l'air affecte nos fonctions cognitives

L'INSERM, en partenariat avec l'Ecole des Hautes Etudes de Santé Publiques et l'Université de Rennes, a identifié les effets de trois polluants dus au trafic routier (PM2,5, NO2 et carbone suie) sur les fonctions cognitives de personnes âgées de 45 ans et plus.

L'étude s'appuie sur les données d'une cohorte épidémiologique de 61 000 personnes. Les volontaires ont participé à une série de tests visant à mesurer leurs performances cognitives dans les domaines de la mémoire, de la fluidité de l'expression orale et de la capacité à prendre des décisions. Et il s'avère en conclusion que ces trois domaines sont impactés par une exposition à la pollution de l'air, surtout les capacités verbales et exécutives. La nature du polluant joue aussi un rôle et le dioxyde d'azote et les particules PM2,5 impactent davantage l'expression orale, tandis que le carbone

suie a un plus grand impact sur les capacités à prendre des décisions. La prochaine étape sera maintenant de déterminer si avec la vieillesse cette baisse des fonctions cognitives s'accompagne des premiers signes de démences, notamment de la maladie d'Alzheimer.

*D'après ATMO 17 Mars 2022*



## La France, le pays qui résiste au régime végétarien...

Le rapport des individus à l'alimentation et à la viande est en pleine évolution. D'après l'IFOP 84 % des personnes qu'elle a interrogées seraient désormais attentives aux conséquences de l'alimentation sur la santé, et 62 % auraient changé leurs habitudes pour réduire leur empreinte environnementale. Si 63 % jugent un repas plus convivial lorsqu'il contient de la viande, 56 % pensent que la production de produits carnés a un impact négatif sur l'environnement.

Malgré tout, la part des flexitariens (qui limitent la consommation de viande sans l'exclure) ne dépasserait pas 24 % en France et les végétariens ou végétaliens ne seraient que 2,2 % des répondants : chiffre nettement plus bas que ceux de pays tels que l'Inde, les pays anglo-saxons, l'Allemagne ou la Suisse ; l'explication résiderait dans l'héritage catholique de la France, où la viande est apparue très tôt comme un marqueur de l'identité chrétienne, alors que les pays d'héritage protestant, États-Unis ou scandinaves, sont plus ouverts à une alimentation sans viande.

Les régimes sans viande, encore à la marge en France, sont plus présents dans les catégories moyennes et supérieures, et la proportion de végétariens augmenterait avec la position dans la hiérarchie sociale.

L'idée que ne pas manger de viande c'est être mal nourri persiste dans les catégories sociales les plus populaires. L'accès aux produits carnés, même s'ils ne sont pas toujours de bonne qualité, est facilité.

Des changements progressifs sont en cours, qui laissent augurer, à terme, un réajustement des consommations alimentaires. Pour autant, il ne faut pas perdre de vue que les substituts à la viande, sont aussi souvent ultra transformés.

*D'après Reporterre 8 Février 2022*

## Préfectures : des réductions d'effectifs non réalistes pour la Cour des comptes

La réforme de l'administration territoriale de l'État de 2010 visait à regrouper les moyens déconcentrés sous l'autorité du préfet, en créant des directions régionales sur la base des périmètres ministériels et des directions départementales agrégeant les moyens de plusieurs ministères.

Depuis, diverses réformes ont modifié ces données et induit une réduction des effectifs (- 10 000 de 2012 à 2020). Les pertes d'emplois ont concerné :

- les préfetures : les effectifs ont baissé de 14% entre 2010 et 2020, surtout en catégorie C. Elles fonctionnent avec des contrats courts (10% des emplois) qui précarisent les agents et désorganisent les services

- les DDI ont perdu 30% de leurs emplois entre 2012 et 2020, les directions régionales ont été plutôt épargnées.

Le comité interministériel de la transformation publique a prôné l'arrêt des suppressions d'effectifs départementaux.

La Cour des comptes préconise maintenant de limiter les contrats de moins d'un an, et d'évaluer les effectifs de référence par préfecture pour répartir les effectifs. A ce jour, les suppressions de postes ne prennent pas en compte l'évolution de la population ni le niveau d'activité attendu ou constaté.

La moyenne d'âge des agents de l'ATE est en moyenne élevée, et certains territoires souffrent d'un déficit d'attractivité, des recrutements importants sont à envisager ainsi que des dispositifs visant à attirer les candidats.

*D'après Vie Publique 9 Juin 2022*



## Les salaires dans le privé en 2020 : des évolutions atypiques du fait de la crise sanitaire

En 2020, un salarié du privé gagne en moyenne 2 518 euros nets par mois en équivalent temps plein. Ce salaire net moyen a augmenté de 3,2 % sur un an en euros constants : mais ce résultat est trompeur car il résulte plus des modifications dans la composition de l'emploi imputables à la crise sanitaire, que des progressions salariales individuelles. En fait, à catégorie

socioprofessionnelle, secteur d'activité et condition d'emploi constants, le salaire net a progressé de 1,5 % en € constants.

Rapportés à la durée contractuelle des emplois, les salaires perçus chutent : le salaire journalier net moyen se replie de 4 % en 2020 (en € constants). Une baisse en partie compensée par les indemnités versées dans le cadre du recours au chômage partiel.

Les femmes gagnent en moyenne 15,2 % de moins que les hommes en EQTP, un écart qui s'est réduit de 0,9 point par rapport à 2019 et de 5,7 points depuis 2008.

*D'après INSEE PREMIÈRE No 1898*



## Quelle est la cible de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ?

Pour respecter l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH), chaque employeur doit compter au moins 6 % de personnes ayant une reconnaissance de handicap, sans quoi il doit s'acquitter d'une contribution à un fonds.

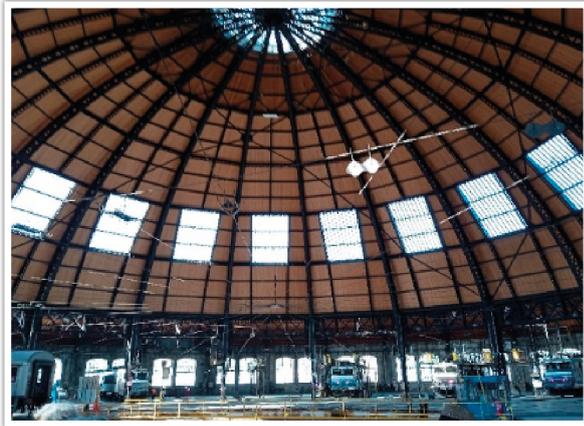
Les modalités pratiques de la mise en œuvre - champ de l'assujettissement, mode calcul des effectifs, etc... - de l'OETH conduisent en fait à une obligation de 570 000 emplois de travailleurs handicapés, soit in fine 4,6 % de l'effectif de l'ensemble des entreprises d'au moins 20 salariés, en 2020.

La refonte de l'OETH intervenue le 1er janvier 2020 relève d'environ 110 000 le nombre de travailleurs handicapés exigés. Cela tient, pour l'essentiel, à l'élargissement de la base d'assujettissement : l'unité assujettie est désormais l'entreprise et non plus l'établissement autonome.

*D'après DARES ANALYSES N°23*

## LA ROTONDE DE CHAMBERY, UNE BELLE RESCAPÉE !!!: DÉLÉGATION RHÔNE-ALPES

Après la longue pause due au COVID, nous voilà ce 12 mai 2022, en sortie extérieure, devant un impressionnant bâtiment, où l'on n'accède qu'avec autorisation, un site stratégique au regard des règles de sûreté publique. Guidés par une guide officielle, nous pénétrons dans ce lieu aux dimensions de cathédrale, la plus grande et la dernière en activité en France.



*Voute intérieure de la rotonde*

Elle est entièrement fermée à 360 degrés, d'un diamètre de 110 mètres, une hauteur de 34 mètres jusqu'au lanterneau. Equipée de 36 voies, hormis celle du pivot central, elle peut accueillir 72 locomotives en transit, réparation ou maintenance, travaux menés par une centaine de professionnels.

Cet ouvrage a connu d'innombrables péripéties depuis le projet initial, peu après 1860, date du rattachement de la Savoie à la France, et jusqu'à sa consécration, élu monument préféré des français, en 2021. Maintes fois, sa construction a été reportée. Elle a ensuite vécu des épisodes tragiques qui auraient pu l'atteindre définitivement. Délaissée, puis menacée de destruction comme bien d'autres en France et enfin, protégée, rénovée, embellie et presque sacralisée.

La jeune compagnie de transport ferroviaire Paris-Lyon-Marseille (PLM), après avoir absorbé la compagnie des chemins de fer Victor Emmanuel, décide en 1867 de faire de Chambéry un nœud ferroviaire important, et acquiert près de la gare, un vaste terrain à bas coût, et pour cause, le sol est marécageux, une nappe phréatique affleurant la surface.

Une première difficulté qui vaudra à la rotonde de voir les travaux de construction reportés jusqu'en 1906. On commence alors par enfoncer plus de 3000 pieux de bois de mélèze, dans le sol spongieux jusqu'à 5 à 8 mètres de profondeur, sur lesquels ensuite, est étalée une assise de pierres et de béton atteignant par endroits une épaisseur de plus de 4 mètres.

18 piliers métalliques sont alors érigés, assemblés par rivets sur 27 mètres de haut, comme ceux de la Tour Eiffel. Vient enfin la voute supportant le lanterneau, qui culmine à 34 mètres.

Nous sommes en 1910, et la rotonde va participer à l'essor de la traction ferroviaire qui s'amorce. Elle connaîtra ensuite plusieurs générations de locomotives durant son histoire.

Dès 1929, la **2CC3402**, une des quatre locomotives actionnées par du courant continu, via un troisième rail au sol, acquises par la PLM pour la vallée de la Maurienne, fréquente le lieu. Elle pèse 155 tonnes, peut atteindre 130km/h entre Chambéry et Modane, et tirer 900 tonnes, grâce à ses 4800 chevaux.



**2CC2-3402**

Après une cinquantaine d'années de bons et loyaux services qui l'ont vu parcourir 4,7 millions de kms, cette machine est radiée en 1974 et se fait oublier sur une voie de la rotonde, avant d'être remise à Montluçon, car à la rotonde, toutes les voies utiles doivent être disponibles.

Quelques cheminots passionnés, réunis en association, la feront remorquer en 2002 jusqu'à Chambéry où elle sera restaurée, pour circuler à nouveau, autour d'une rotonde présente pour les retrouvailles avec elle, mais il s'en est fallu de peu. Le 26 mai 1944, les bombardiers américains visent dans toute la région les sites ferroviaires stratégiques pour empêcher le regroupement de troupes allemandes du Sud et de l'Est, vers un éventuel renfort vers l'ouest où est prévu le débarquement des alliés.

Le temps n'est pas très clair, les fumées des incendies dus aux bombes tombées, rendent les tirs imprécis. La rotonde est touchée et non la gare. La toiture est éventrée, mais les piliers ont tenu et 48 heures plus tard, deux voies sont à nouveau fonctionnelles.

Les réparations dureront jusqu'en 1954. Mais peu à peu le manque d'entretien et la corrosion des parties métalliques menacent l'édifice ; en 1974, sa destruction est envisagée. Mais en 1984, Jack Lang ministre de la Culture, inscrit – une première pour un bâtiment industriel - la rotonde à l'inventaire des monuments historiques, interdisant ainsi sa destruction.

On attendra 2011, avec les moyens financiers obtenus grâce à une mobilisation locale, pour engager une complète rénovation, avec le remplacement de la couverture initiale, par des ardoises de bien meilleure qualité, venues d'Angers.. Nous voici à présent, instruit(e)s des techniques utilisées pour l'édification et le fonctionnement de cet ouvrage centenaire, admiratif(ves) de cette belle silhouette, magnifiée par une restauration réussie, et ému(e)s par son histoire mouvementée qui a bien failli conduire la belle rescapée à sa perte.

Il est temps de partir, sans manquer de photographier des locomotives présentes, la **CC7102**, en service de 1952

## LA ROTONDE DE CHAMBERY, UNE BELLE RESCAPÉE !!!: DÉLÉGATION RHÔNE-ALPES

Le Bulletin  
de l'ARTS



CC 6500 dite « nez cassé »

à 2000, record de vitesse 331 km/h en 1955, vendue à l'Espagne, la Chine, l'URSS) ou encore la **CC6500**, dite « nez cassé », de 1964, alors plus puissante traction disponible à la SNCF.

Certain(e)s auraient rêvé de poursuivre le parcours vers la ville avec l'une de ces machines historiques. Mais c'est en bus que nous rejoignons le restaurant, situé en face d'un autre monument de Chambéry, le Carré Curial, ancienne caserne du 13ème bataillon de chasseurs alpins, aujourd'hui centre administratif, culturel et commercial. Mais là, c'est une autre histoire !

Marc TINCRY

Illustrations , Alain Gloppe ARTS Rhône Alpes

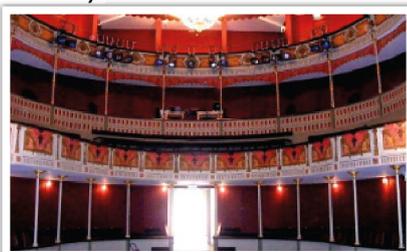
## JOURNÉE A GRAY 23 OCTOBRE 2021 : DÉLÉGATION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le Bulletin  
de l'ARTS

En ce samedi d'octobre, par un temps ensoleillé et de belles couleurs d'automne, 9 adhérents de l'ARTSBFC se sont joints à ceux de l'Association Grésilles Nouveau Souffle pour profiter d'une agréable journée à Gray (les Graylois), ville de Haute-Saône, située à 50 km de Dijon. A notre arrivée à Gray, le groupe embarque à bord de «l'Audacieux», bateau à propulsion solaire, pour une croisière fluviale commentée sur la Saône, avec passage d'une écluse. Un excellent repas composé essentiellement de produits régionaux nous est servi. En prime, le capitaine sort un petit orgue de barbarie et invite les participants à pousser la chansonnette sur des airs connus.

A notre retour, disposant d'une heure de liberté, certains se rendent au magasin d'usine «Christine Laure» pendant que les autres profitent d'un petit parc de verdure donnant sur la Saône.

Dès 16 h, sur les hauteurs de la ville, une guide conférencière passionnée, très intéressante et pleine d'humour, nous invite à découvrir les principales curiosités de Gray, ville qui fut pendant des siècles et notamment aux XVIe et XVIIe, un port important du transport de marchandises et du commerce fluvial ; le bois, les vins, les produits métallurgiques, les fromages même, produits par la province, sont en grande partie exportés depuis le port de Gray.



**Le Théâtre italien**, construit entre 1846 et 1849 par l'ingénieur bisontin J.B. Martin, a été reconstitué en 2006, à l'identique après 10 ans de travaux.

L'intérieur est une pure merveille : magnifique plafond avec muses et bacchantes, loges d'avant-scène avec dorures... La construction de la **Basilique Notre Dame de Gray**, bel édifice, au style gothique flamboyant, élevé au rang de basilique en 1948, remonte à la fin du XVème siècle. Le vitrail abritant un arbre de Jessé monumental situé au

fond du chœur, derrière le maître-autel, constitue la pièce maîtresse de la Basilique. A découvrir également l'orgue impressionnant datant de 1728, de Valentin, transformé en 1758 par Riepp puis en 1834 par Callinet - et la chapelle, consacrée à



Saint-Pierre Fourier et son reliquaire XVIIIème siècle, façonnée par Grandgirard.

**L'Hôtel de Ville**

érigé à la fin du XVIème siècle, est l'un des plus beaux bâtiments Renaissance de la région ; il rappelle un peu les hospices de Beaune : près de 40 m de long, toit de tuiles vernissées, galerie d'arcades, façade avec colonnes corinthiennes en marbre rouge de Sampans (Jura).

Enfin, le **Tour Saint-Pierre-Fourier**, un escalier pouvant être tourné afin de cacher l'entrée d'un édifice. On raconte que c'est ici que logea Pierre Fournier (1565 - 1640), prêtre lorrain, chantre de la Réforme catholique chassé du royaume de France par Richelieu en 1636. Exilé à Gray, en terre espagnole à l'époque, le seul logement qu'il trouve alors est une pièce de 9 m2 accessible par ce tour miraculeusement conservé et unique en France.

Retour sur Dijon après une très belle journée appréciée des participants.

Bernard Gonnet



## A la Basse-Cour, la transition est en route...

Près de Rennes, à la Prévalaye, s'est créé un laboratoire de transition écologique et citoyenne. Maraîchers, producteurs locaux, ingénieurs agronomes, associations, consommateurs en quête d'une alimentation saine y sont installés depuis 2021. Sur 2000 m<sup>2</sup> de jardins et espaces verts, une ancienne ferme. L'initiative a été soutenue par la Fondation de France dans le cadre de l'appel à projet sur la transition écologique.

L'objectif : installer un lieu nourricier citoyen qui embarque le plus grand nombre dans la transformation agro-écologique, sociale, culturelle et économique du site. D'abord un travail de sensibilisation du public et l'aménagement via une consultation citoyenne. En appui, des partenaires divers, producteurs locaux adeptes de la vente en circuit-court, acteurs engagés dans le respect de la qualité de l'eau ou encore spécialistes du compostage végétal.

Résultat : une réappropriation des communs que sont la nature et l'alimentation en expérimentant des formes plus durables de produire, consommer, et vivre ensemble. Sur place : jardin participatif, atelier pédagogique pour les enfants, maraîchage durable et marché paysan, animations festives autour de la découverte des produits, restauration à la guinguette, concerts, etc... Une partie du jardin a été confiée à un maraîcher qui fournit le restaurant en produits issus de semences paysannes. A côté, l'INRA a ouvert un centre de recherche sur la culture du millet, du sarrasin et autres céréales oubliées. L'ensemble se veut un lieu ouvert et convivial, où les annexes de la ferme ont trouvé un nouvel emploi : l'ancien poulailler devenu une buvette, la grange à foin, une cuisine et l'étable une salle polyvalente... en attendant l'aménagement d'un espace de formation, ainsi que d'une conserverie partagée où l'on pourra venir réaliser ses confitures, soupes ou conserves de légumes...

*D'après Fondation de France lettre d'information Mai 2022*

## Crise sanitaire et action sociale : quelles solidarités de voisinage ?

L'Observatoire national de l'action sociale (ODAS) a publié avec la direction de la Cohésion sociale une étude sur les initiatives locales prises pendant la crise sanitaire. De l'analyse des actions de terrain se dégagent des points communs qui sont autant d'axes de transformation sociale, notamment le fait d'"aller-vers" plutôt que seulement mettre à disposition, et l'élargissement du cadre habituel de travail des institutions. En bref, le rôle central des "solidarités de voisinage".

Des exemples : À Stains, des colis alimentaires distribués par les jeunes d'une association d'insertion ; ils se sont sentis utiles, inclus socialement et l'association s'est fait connaître. A Brest, en Meurthe et Moselle aussi, des bailleurs sociaux

ou des collectivités ont permis au personnel volontaire de travailler sur des missions nouvelles répondant à des besoins. Des ordinateurs reconditionnés distribués aux élèves (Sarthe), des équipes mobiles pour répondre aux besoins prioritaires (Maine-et-Loire), des aides aux entreprises en difficulté (Bouches-du-Rhône)...

Autre initiative illustrant la réactivité dans l'urgence : le personnel d'une maison d'enfants en Haute-Savoie a changé l'organisation du travail pour continuer l'accueil et l'accompagnement des enfants.

Pour faire évoluer les pratiques "dans une logique durable de transformation sociale", l'ODAS retient parmi les conditions, d'abord la confiance entre tous les acteurs et l'espace laissé à la créativité. D'autres facteurs sont nécessaires : lecture partagée des besoins, volontariat des acteurs qui donne un sens au projet, visibilité des associations permettant leur coopération avec les institutions, et une réglementation plus souple adaptée aux besoins spécifiques.

*D'après Vie publique 20 04 2022*



## Une alternative à l'hospitalisation pour les enfants atteints de cancer

A Marseille, les enfants atteints de cancer reprennent des forces et s'évadent grâce à des activités sportives et ludo-éducatives proposées au Phare des Sourires. L'association Sourire à la vie propose des séjours de répit et de soins aux enfants malades de cancer au Phare des sourires. On y conjugue des activités d'apprentissage, de sport, des jeux ainsi que des soins médicaux, complémentaires à leurs traitements...

L'objectif : leur permettre de retrouver « une vie d'enfants » loin de la maladie. Ils peuvent y séjourner seuls ou en famille. Pensés comme un relais entre l'hôpital et la maison familiale, ces séjours de soins proposent une prise en charge innovante dans le parcours de soins des enfants atteints de cancer, offrant une alternative à l'hospitalisation. C'est le premier centre de soins en oncologie pédiatrique « hors les murs » de France. Dans le cadre du programme Humanisations des soins, la Fondation de France soutiendra 160 séjours de répit et de soins au Phare des Sourires pendant deux ans.

*D'après la Lettre d'information Fondation de France Avril 2022*



**En 2021, en France 95 % de la population possède un téléphone mobile.** 94 % des 15-29 ans ont un smartphone, alors qu'il tarde à s'imposer parmi les plus âgés (36 % des 75 ans ou plus en possèdent un). Le

taux d'équipement augmente avec le niveau de diplôme et dans une moindre mesure avec le niveau de vie et la taille de l'unité urbaine de résidence. Disposer d'un téléphone ne signifie pas que l'on soit toujours disponible pour répondre : six personnes sur dix filtrent ou refusent les appels.

*Insee Focus 259*

**Fin 2020, les très petites entreprises (1 à 9 salariés) regroupaient 18,6 % de l'emploi salarié du secteur privé** (hors agriculture), soit 3,5 millions de salariés en fin 2020. Employant en moyenne 3 salariés, 38 % d'entre elles n'ont qu'un seul salarié. Plus des trois quarts de leurs salariés exercent dans le tertiaire. Elles recourent davantage au temps partiel, aux contrats à durée déterminée et aux emplois aidés, que les entreprises de 10 salariés ou plus.

*DARES Résultats N°24*



**En 2021, 67 % des 18 ans ou plus, de France métropolitaine ont effectué au moins une démarche administrative en ligne au cours des douze derniers mois** deux fois plus en dix ans.

Par ailleurs, une sur trois a renoncé au moins une fois à une démarche en ligne dans l'année, notamment parmi les plus âgés et les plus modestes. Trois quarts l'ont effectué autrement, un quart y a renoncé définitivement. Parmi les raisons invoquées : la dématérialisation donc, mais aussi les délais d'attente, l'incompétence de l'interlocuteur ou la complexité de la procédure.

*INSEE FOCUS No 267*

**Pendant les confinements,** une personne majeure sur dix de France métropolitaine dit avoir éprouvé un sentiment d'abandon, deux fois plus de femmes que d'hommes.

Trois personnes sur dix ont eu besoin d'aide entre mars 2020 et octobre 2021, le plus souvent d'un soutien moral et dans 1/4 des cas, d'une aide matérielle ou financière. Un tiers des 18 ans ou plus ont échangé tous les jours avec leur famille. En revanche, les échanges avec amis et voisins sont moins fréquents à l'automne 2021 qu'avant mars 2020.

*INSEE FOCUS No 265*

**Le nombre de personnes contraintes de fuir les conflits, la violence, les violations des droits humains et les persécutions** a franchi les 100 millions pour la première fois, sous l'effet de la guerre en Ukraine et d'autres conflits meurtriers, d'après l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

90 millions résultent de vagues de violence ou de conflits prolongés dans des pays tels qu'Éthiopie, Burkina Faso, Myanmar, Nigéria, Afghanistan et République démocratique du Congo.

Par ailleurs, la guerre en Ukraine a provoqué le déplacement de 8 millions de personnes dans le pays, et plus de 6 millions de personnes réfugiées en provenance d'Ukraine ont été recensées.

C'est là plus de 1% de la population mondiale et cela équivaut au 14e pays le plus peuplé du monde.

*ONU 23 Mai 2022*



*Elle nous a quittés :*



Madame LECAT Huguette  
60800 CREPY EN VALOIS

A tous leurs parents et amis nous présentons nos sincères et amicales condoléances.

1	2	4	5	8	3	9	7	6
9	7	3	2	1	6	8	4	5
8	5	6	4	9	7	2	1	3
5	8	7	1	3	4	6	2	9
4	3	2	6	7	9	1	5	8
6	1	9	8	2	5	4	3	7
2	9	1	7	5	8	3	6	4
7	6	8	3	4	2	5	9	1
3	4	5	9	6	1	7	8	2

Grille 2

8	5	9	1	6	3	7	2	4
6	4	7	9	2	8	5	3	1
3	1	2	4	7	5	6	8	9
7	3	5	2	9	4	1	6	8
9	6	4	3	8	1	2	7	5
2	8	1	6	5	7	4	9	3
1	2	8	7	3	4	9	5	6
5	9	6	8	1	2	3	4	7
4	7	3	5	6	9	8	1	2

Grille 1

Solution du sudoku de ce numéro



Le Soleil se lève avant moi, moi je me couche  
après lui : nous sommes quittes

Jules Renard

Le travail est l'opium du peuple et je ne veux  
pas mourir drogué

Boris Vian

S'il est bon de ne rien dire avant de parler,  
il est encore plus utile de réfléchir avant de  
penser

Pierre Dac

L'argent est plus utile que la pauvreté, ne  
serait-ce que pour des raisons financières

Woody Allen

L'amour, c'est comme les cartes : si tu n'as pas  
de partenaire, il te faut une bonne main

Pierre Desproges

Ce n'est pas parce que l'homme a soif d'amour qu'il  
doit se jeter sur la première gourde

Pierre Desproges

Si la matière grise était plus rose, le monde  
aurait moins les idées noires

Pierre Dac

## Sudoku

Remplissez les grilles avec les chiffres de 1 à 9 de sorte qu'ils n'apparaissent qu'une seule fois dans chaque rangée, chaque colonne et chaque carré de 9 cases. Il existe plusieurs niveaux de difficulté, déterminés en fonction du nombre de chiffres déjà disposés dans une grille : généralement, moins il y a de chiffres au départ, plus le niveau de difficulté est élevé.

Grille niveau 1

4	7		5					
5			8			3		
			7	3		9	5	
2	8	1	6		7			
		4				2		
		5	2			1	6	8
		2		7	5		8	
		7			8			1
					3		2	4

Grille niveau 2

3		5		6				2
	6	8	3			5	9	
2		1	7	5			6	
	1	9	8					
		2		7		1		
					4	6	2	
	5			9	7	2		3
	7	3			6		4	
1	2					9		6

Solution dans ce numéro en page 11

**Vous avez des remarques ou des propositions à formuler sur le contenu ou la forme de ce Bulletin.  
N'hésitez pas, envoyez les à [alain.chalochet@hotmail.fr](mailto:alain.chalochet@hotmail.fr)**

### Grains de Sagesse

« Il y a deux manières de combattre, l'une avec les  
lois, l'autre avec la force. La première est propre aux  
hommes, l'autre nous est commune avec les bêtes. »

Nicolas Machiavel

« Tout le problème de ce monde est que les  
imbéciles et les fanatiques sont toujours très sûrs  
d'eux, alors que les gens plus intelligents sont  
pleins de doutes »

Bertrand Russell, mathématicien et philosophe

### Le Bulletin de l'A.R.T.S.

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

14, av. Duquesne - Pièce - 2012 - 75350 Paris 07 S.P. - Tél. : 01 40 56 69 61 ou 01 40 56 45 92 - E-mail : [arts@sante.gouv.fr](mailto:arts@sante.gouv.fr)

Directeur de la Publication : Gérard Gonzalez - Responsable de la rédaction : Alain Chalochet

Prix de l'abonnement annuel - 2,30€ - Imprimerie LELOUP - 45700 VILLEMANDEUR